

Prêtres selon le modèle du chaste bourgeois du XIXe siècle

J'ai lu avec satisfaction l'article de l'éminente sociologue des religions, Danièle Hervieu-Léger, dans *Le Monde* du 21 octobre, intitulé : *Le célibat des prêtres, clé de voûte du système clérical*. À ses fines analyses, que l'on me permette d'ajouter ces quelques lignes. Celles d'un témoin et même d'une victime. Plus encore, d'un agent malgré lui un jour impliqué dans la responsabilité institutionnelle des situations évoquées. De 1944 à 1976, j'ai été tour à tour : petit et grand séminariste, étudiant aux facultés de théologie de Toulouse et de Paris, puis à l'Institut biblique pontifical de Rome, pour participer ensuite, comme prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, à la formation du clergé séculier dans deux Grands séminaires successifs, et enfin enseigner aux futurs cadres ecclésiastiques à la Faculté de théologie de la capitale.

Élève au petit séminaire de Montréjeau en Haute-Garonne, en 1946, je subis à plusieurs reprises les fessées érotiques de mon professeur de quatrième, l'abbé C., qui, sans raison d'ailleurs, proposait ce châtement pervers en échange d'une punition classique. Au petit comme au Grand séminaire, j'aurai des camarades ou condisciples qui, devenus prêtres, feront des années de prison pour viols de mineurs. Il s'y ajoute l'un ou l'autre de mes anciens élèves de l'un des grands séminaires où je fus professeur, et même un collègue bibliste au-dessus de tout soupçon, condamné à seize ans de réclusion criminelle en 1999 pour crimes abominables sur des enfants de sa propre famille. Danièle Hervieu-Léger rappelle l'œuvre fondatrice du Concile de Trente. Entre celui-ci, qui dura de 1545 et 1563, et le XIXe siècle, autre repère qu'elle signale comme déterminant dans la constitution du modèle contemporain du prêtre, il se passa bien des choses. Au cours du Grand Siècle, il y eut la Réforme catholique ou Contre-Réforme, puissant et influent mouvement de spiritualités, celle de l'« École française » en priorité, et d'innovations institutionnelles. On réagit à la sécularisation du sacerdoce par la Réforme protestante. En Europe, en France spécialement, et au Canada, on multiplia les grands séminaires, conçus uniformément sur le modèle monastique. Les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice ou Sulpiciens s'imposèrent comme les leaders de l'entreprise.

La lecture du bréviaire...

Dépendant individuellement d'un évêque et au service d'un diocèse, le prêtre n'est pas un moine, loin de là. La contemplation est la motivation essentielle du moine, qui en théorie n'est pas prêtre. En revanche, elle n'est qu'accessoire, sinon nulle, dans les activités d'un curé, d'un vicaire ou d'un aumônier. De surcroît, tenu au célibat, à la tête d'une paroisse ou affecté à d'autres œuvres, le prêtre ne fait pas de vœux. Les religieux en font plusieurs, dont celui de chasteté, surqualification mystique de l'abstinence sexuelle. Le prêtre, lui, se doit de vivre chastement de façon permanente, comme d'ailleurs, selon la règle canonique, tout chrétien en dehors des moments d'union conjugale ayant pour fin la procréation. Il faudra attendre Pie XII et le milieu du XXe siècle, et encore après bien des hésitations chez ce pape, pour que l'Église catholique concède aux époux le plaisir du sexe pendant la période agénésique de la femme. Bref, la chasteté du prêtre est permanente et même définitive, celle de l'homme marié pour ainsi dire discontinuée.

Constitutive de l'existence monastique, vient en second lieu la communauté. La vie de celle-ci se trouve rythmée par des « heures » célébrées en assemblées cultuelles. Par une sorte d'anticipation prophétique des conditions de l'au-delà, l'assemblée des moines rejoue quotidiennement la louange éternelle des êtres célestes. Rien de semblable pour le prêtre. Et l'on fait le constat d'une radicale et dangereuse césure entre les cinq ou six années d'expérience quasi monastique du Grand séminaire, et, sans transition aucune, l'aventure à découvert sur les territoires d'un ministère au conditionnement social totalement séculier. On se leurre d'une continuité symbolique ou rituelle des deux types d'expérience. Seul ou en équipe, dans sa paroisse ou ailleurs, le prêtre est astreint à la lecture du bréviaire ou « *livre des heures* ». Cette lecture individuelle mime celle du moine, mais sans les conditions de vie collective essentielles à l'équilibre humain de ce dernier.

Cherchez la femme

C'est dans ce contexte, ambigu et déficient à la fois, que peut s'expliquer le rôle tenu par l'omission ou même la répression de la sexualité du prêtre. La nécessaire éducation de cette dernière, en l'occurrence omise ou rejetée, en vue d'une vie d'adulte à l'équilibre affectif assuré, était sans objet. Pour être prêtre, il fallait, disait-on, avoir réglé les « *problèmes de pureté* », autrement dit garantir que l'on ne se masturbait pas ou que l'on ne se masturbait plus. Faute de quoi subsistait un obstacle dirimant à l'accession au sacerdoce. Je crois utile

d'évoquer ici, en 1962-1963, mon année de formation comme Sulpicien destiné à enseigner dans un Grand séminaire. Un psychiatre catholique fut invité à plusieurs reprises. Bien au fait, semblait-il, de la vie des prêtres isolés dans leur paroisse, il dissertait sur les dangers du côtoiement féminin dans l'exercice pastoral. J'appris alors la distinction entre l'« *hystérique* », aguicheuse exubérante mais non dangereuse, et l'« *érotomane* », pieuvre psychotique enserrant sa proie avec une dangereuse et parfois mortelle obstination. Dans notre ministère à venir, il nous reviendrait donc d'inculquer aux futurs prêtres avec quelle prudence ils devaient aborder les rencontres féminines. Sans le savoir, ce brave homme était à l'école de Monsieur Tronson, le troisième Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, mort en 1700. On doit à ce dernier le *Manuel du Séminariste*, ouvrage sans cesse réédité et prescrit jusqu'au milieu du XXe siècle. On y affirme entre autres qu'à l'égard d'un prêtre, surtout jeune, la femme agit comme le démon. Mais elle est bien plus dangereuse. Du démon, les sacrements, en particulier la confession, permettent de guérir les dommages, chose impossible pour les méfaits de la séduction féminine.

Politesse et convenances

Danièle Hervieu-Léger désigne le XIXe siècle comme le moment de la puissante sacralisation de la figure du prêtre, dans un catholicisme à l'autorité politique déclinante. Je ne nie pas la chose. Mais sachons que c'est alors que le haut encadrement ecclésiastique mit tout en œuvre afin de préparer une relève du clergé diocésain, selon le modèle de l'homme bourgeois contemporain. Les Sulpiciens, le haut du panier surtout, venaient eux-mêmes volontiers d'une bourgeoisie citadine. Le Séminaire parisien de Saint-Sulpice représentant la formule à imiter ou à exporter, ils avaient pour mission de calquer la vie du prêtre en paroisse sur celle du Monsieur exemplaire, pieux et éduqué. Qu'il soit célibataire ou marié, celui-ci devait être lui-même rigoureusement chaste en dehors de l'acte procréatif, ce qui n'aurait su d'aucune façon concerner le prêtre. Un livre de presque six cents pages publié en 1874 circulait encore parmi nous séminaristes dans les années 1950 comme un classique incontournable : *Politesse et convenances ecclésiastiques* par un supérieur de grand-séminaire, du Sulpicien Louis Branchereau. Le bon modèle bourgeois était proposé sinon imposé de façon exhaustive à des sujets issus pour la plupart du monde paysan et, sauf exception, destinés à y retourner comme curés. Certes, entre autres, les recommandations sur l'hygiène du corps et la toilette auraient quelque opportune utilité dans la formation humaine de ces futurs apôtres des champs, mais que leur importait, par exemple, de connaître les diverses manières de présenter ou de transmettre une carte de visite, de la corner ou non ?

Ce que je viens d'évoquer concerne précisément la formation, ou non formation, des générations de prêtres visées par le « rapport Sauvé ». Nullement les membres du clergé séculier ordonnés au cours des vingt ou vingt-cinq dernières années. Que l'on me permette néanmoins d'avouer mon interrogation, quand, dans les rues de Paris, je croise des individus exhibant, par leur costume et leur suffisance, des allures de miliciens plus que d'apôtres.

André Paul, théologien

in *Golias-Hebdo* n° 698 du 2 décembre 2021